

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 327-2025 RÉGISSANT L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

CET AVIS est par la présente donné à tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité de L'Islet et stipule ce qui suit :

QUE le Conseil a adopté le règlement 327-2025, intitulé « Règlement régissant l'installation de compteurs d'eau », lors de la séance du 7 avril 2025, tenue à l'édifice municipal;

EN CONSÉQUENCE, ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Ce règlement est disponible à l'édifice municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à L'Islet, ce 10 avril 2025.



Lise Caron
Directrice générale greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lise Caron, directrice générale greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis concernant le règlement 327-2025 conformément à la loi ce 10 avril 2025.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Lise Caron
Directrice générale greffière-trésorière adjointe